

En février 2023, les prix à la consommation augmentent de 1,0 % sur un mois et de 6,3 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS DÉFINITIFS (IPC) - FÉVRIER 2023

Informations Rapides · 15 mars 2023 · n° 63

Évolution mensuelle : +1,0 % en février ; variation sur un an : +6,3 %

En février 2023, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 1,0 % sur un mois, après +0,4 % en janvier. Les prix des produits manufacturés rebondissent (+0,8 % après -1,1 %) avec la fin des soldes d'hiver. Ceux des services accélèrent (+0,8 % après +0,1 %), tirés par le rebond des prix des services de transport (+4,8 % après -6,4 %). Les prix de l'alimentation augmentent au même rythme qu'en janvier (+1,7 %) et ceux de l'énergie ralentissent (+1,6 % après +3,9 %) : la hausse des prix de l'électricité sous l'effet de la revalorisation des tarifs réglementés est en partie contrebalancée par le repli des prix des produits pétroliers (-1,2 % après +6,7 %).

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent de 1,0 % en février 2023, après +0,8 % en janvier.

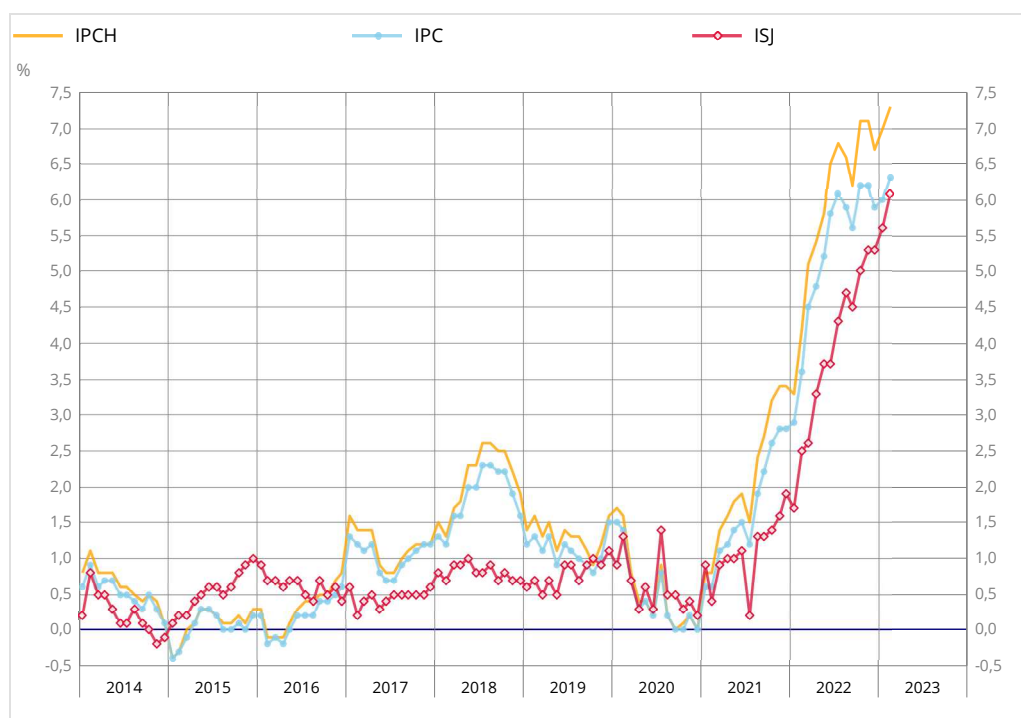
Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 6,3 % en février 2023, après +6,0 % en janvier. Cette hausse de l'inflation est due à l'accélération des prix de l'alimentation (+14,8 % après +13,3 %), des services (+3,0 % après +2,6 %) et des produits manufacturés (+4,7 % après +4,5 %). À l'inverse, les prix de l'énergie ralentissent (+14,1 % après +16,3 %).

Hausse de l'inflation sous-jacente sur un an

L'inflation sous-jacente augmente sur un an, atteignant +6,1 % en février 2023, après +5,6 % en janvier.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) croît de 1,1 % en février 2023 sur un mois, après +0,4 % le mois précédent ; sur un an, il augmente de 7,3 %, après +7,0 % en janvier.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Source : Insee

Accélération des prix de l'alimentation sur un an

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 14,8 % en février 2023, après +13,3 % en janvier. La hausse des prix des produits frais est plus marquée que le mois précédent (+15,0 % après +10,2 %) : les prix des légumes frais (+23,3 % après +12,0 %) et des fruits frais (+9,8 % après +7,4 %) accélèrent. À l'inverse, ceux du poisson frais ralentissent (+12,0 % après +14,7 %). Hors produits frais, les prix de l'alimentation accélèrent également (+14,8 % après +13,9 %), notamment ceux du pain et des céréales (+14,4 % après +13,4 %), de la viande (+15,4 % après +15,0 %), du fromage et des laits caillés (+19,4 % après +18,0 %), du sucre, de la confiture, du miel, du chocolat et de la confiserie (+13,4 % après +11,5 %), des boissons non alcoolisées (+12,7 % après +11,6 %) et alcoolisées (+7,4 % après +6,9 %).

Accélération des prix des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent de 3,0 % en février 2023, après +2,6 % en janvier. La hausse des prix des « autres services » s'accroît (+3,7 % après +3,5 %), notamment les prix des services de restauration (+5,6 % après +5,3 %), d'hébergement (+2,9 % après +2,4 %), d'entretien et de réparations de véhicules particuliers (+9,3 % après +8,7 %), les péages et parcmètres (+3,5 % après +2,4 %) et les forfaits touristiques (+33,5 % après +19,3 %). Les prix des services de transport accélèrent (+11,1 % après +10,2 %), notamment le transport aérien (+29,0 % après +25,7 %) et le transport ferroviaire (+9,5 % après +7,9 %). Les prix des loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères accélèrent également (+2,7 % après +2,0 %) du fait de la hausse des loyers (+2,1 % après +1,2 %). La baisse des prix des services de santé s'atténue (-0,2 % après -0,4 %) et celle des prix des services de communication s'accroît (-2,0 % après -1,4 %).

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			2023	février 2023
a) Ensemble des ménages				
Ensemble	10000	115,78	1,0	6,3
Ensemble CVS	10000	116,41	1,0	6,4
Alimentation	1624	126,85	1,7	14,8
Produits frais	238	152,91	4,5	15,0
Autre alimentation	1386	122,84	1,2	14,8
Tabac	185	156,06	0,0	0,2
Produits manufacturés	2322	103,49	0,8	4,7
Habillement et chaussures	341	98,91	1,1	2,3
Produits de santé	384	86,07	0,1	-0,5
Autres produits manufacturés	1597	108,96	0,9	6,5
Énergie	857	156,47	1,6	14,1
<i>dont Produits pétroliers</i>	<i>432</i>	<i>155,51</i>	<i>-1,2</i>	<i>8,8</i>
Services	5012	111,33	0,8	3,0
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	744	107,39	1,2	2,7
Services de santé	639	101,59	0,1	-0,2
Transports	301	117,27	4,8	11,1
Communications	208	99,34	0,1	-2,0
Autres services	3120	115,41	0,6	3,7
Ensemble hors loyers et hors tabac	9219	115,84	1,0	6,7
Ensemble hors tabac	9815	115,06	1,1	6,4
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé				
Ensemble hors tabac	9718	114,44	1,1	6,2
c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie				
Ensemble hors tabac	9700	115,14	1,2	6,8

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Hausse de l'inflation des produits manufacturés sur un an

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 4,7 % en février 2023, après +4,5 % en janvier. Les prix des « autres produits manufacturés » accélèrent (+6,5 % après +6,2 %), notamment les prix des meubles et articles d'ameublement (+9,8 % après +9,2 %), des biens d'équipement ménager non durables (+18,1 % après +17,6 %), des jeux, jouets et passe-temps (+1,2 % après +0,2 %) et des autres appareils, articles et produits pour soins corporels (+8,7 % après +8,2 %). À l'inverse, les prix de l'habillement et des chaussures ralentissent un peu (+2,3 % après +2,4 %), de même que les prix des véhicules (+6,6 % après +7,0 %), des gros appareils ménagers (+5,7 % après +6,5 %), des biens durables pour loisirs de plein air (+3,3 % après +3,7 %) et des articles de bijouterie et d'horlogerie (+3,8 % après +4,4 %). Enfin, la baisse des prix des produits de santé s'atténue légèrement (-0,5 % après -0,6 %).

Ralentissement des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie ralentissent en février 2023 (+14,1 % après +16,3 %). Les prix des produits pétroliers décélèrent nettement (+8,8 % après +16,3 %), du fait du ralentissement des prix du gazole (+8,0 % après +17,5 %), de l'essence (+6,4 % après +9,3 %) et des combustibles liquides (+14,0 % après +28,7 %). Les prix du gaz (+36,3 % après +38,2 %), tout comme ceux des combustibles solides (+40,5 % après +45,5 %), sont légèrement moins dynamiques que le mois précédent. À l'inverse, les prix de l'électricité accélèrent (+10,1 % après +3,1 %), tirés par la hausse encadrée des tarifs réglementés.

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			2023	février 2023
Ensemble « sous-jacent »	6057	112,75	0,9	6,1
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	766	118,71	1,3	12,8
Produits manufacturés	1899	108,17	0,8	5,7
Services y compris loyers et eau	3392	114,34	0,8	4,6
Ensemble IPCH	10000	118,55	1,1	7,3

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 28 février 2023, les évolutions mensuelles et annuelles de l'IPC et de l'IPCH sont révisées à la hausse de 0,1 point.

Pour en savoir plus

Pour plus d'informations, [panorama sur l'indice des prix à la consommation](#).

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

IPCH : indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires : le 31 mars 2023, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs : le 14 avril 2023, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr) : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475